

Santé des animaux

Module engraissement des bovins



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
LOT

Date et lieu :
Contacter le service formation au 05 65 23 22 13



Maîtriser préventivement les facteurs de développement et de bien être animal, pour s'assurer de l'engraissement de qualité des vaches et des veaux. Acquérir une méthodologie d'intervention.

Contenu du stage

Identifier les actions sanitaires liées à l'engraissement.

Acquérir les connaissances théoriques sur les pathologies liées à l'allotement lors de l'engraissement.

Acquérir les connaissances théoriques sur les différentes techniques de rationnement et les pathologies à surveiller.

Exemple de cas cliniques rencontrés couramment dans ce type de production

Acquérir les réflexes d'observation des animaux et savoir interpréter les signes anormaux.

Techniques d'observation et indicateurs de bonne santé.

Faire un bilan sanitaire global.

Calculer les pertes et faire un point sur les pratiques de l'éleveur.

Proposer des solutions adaptées à l'élevage concerné.

Responsable de stage :

Charlotte BAYLE, conseillère bovin viande 06 25 76 26 12

Intervenant : Pierre Emmanuel RADIGUE, Vétérinaire 5 Mvet

Durée : 1 jour

Public ciblé : éleveurs bovins viande du Lot

Rythme et méthode

En salle, support Power point.

Échanges avec les éleveurs.

Les participants se rendent sur un élevage et se mettent en situation. Explications et échanges.

Le formateur rédige

"un rapport de visite d'audit".

Droits d'inscription

Prise en charge VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs, porteurs de projet en cours d'installation et aides familiaux, **à jour de leur cotisation formation auprès de la MSA.**

Pour les salariés agricoles : **161 €** prise en charge partielle par le Fafsea.

Autre statut : **30€**

Paiement en liquide ou par chèque établi à l'ordre de Mr l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture du Lot.

Modalités d'inscription

S'inscrire auprès du Service Formation par téléphone au : 05 65 23 22 13 ou par mail : formation@lot.chambagri.fr.

Une attestation de formation vous sera remise à l'issue de la formation